

Parcelle d'étude de clones de Grolleau Noir

CATEGORIE DE L'ACTION			
<input checked="" type="checkbox"/> Recherche / Expérimentation	<input type="checkbox"/> Transfert / Développement	<input type="checkbox"/> Formation	
DUREE DE L'ACTION	7 années	PERIODE DE REALISATION 2018	01/01/2018 au 31/12/2018
ETAT DE L'ACTION			
<input type="checkbox"/> Projet	<input checked="" type="checkbox"/> En cours (5/7)	<input type="checkbox"/> Terminée	
VIGNOBLES CONCERNES	Anjou-Saumur, Touraine Azay-le-Rideau etc.		
CONTEXTE			
<p>Le Grolleau noir est un cépage autochtone de la moyenne vallée de la Loire, apprécié par les producteurs pour la production de vins rouges et rosés. Les quelques clones agréés ne se distinguent pas sur les plans agronomique et œnologique. Par ailleurs, ils sont tous trop vigoureux et trop productifs. Or ce cépage présente une grande diversité au sein de sa population, diversité attestée par la mise en place en 1996 d'un conservatoire génétique de 207 accessions (issues de prospections menées par l'ATAV Val de Loire¹) sur le Domaine INRA de Montreuil-Bellay.</p> <p>Au terme d'une première phase de 7 années de pré sélection à partir du conservatoire, il a été possible d'identifier 8 accessions ayant à la fois un potentiel agronomique et œnologique. Ces accessions ont été mises en place en parcelle d'étude en Avril 2011, en comparaison avec le clone agréé de Grolleau Noir Cl 366.</p>			
OBJECTIFS ET CONTENU SYNTHETIQUE			
<p>Protocole expérimental (protocole national sélection):</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Dispositif expérimental : 1 collection d'étude de clone. Plantation 2011 ○ suivis viticoles : stade phénologiques, suivi maturité, récolte ○ suivis œnologiques : vinification, analyses classiques et fines des vins ○ analyse sensorielle : dégustation des vins obtenus par un jury de professionnel <p>Objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Mise à disposition de la profession de nouveaux clones Grolleau N. ○ Gamme de précocité étendue, rendement faible à moyen et très bonne qualité des baies. ○ Adéquation avec les exigences de qualité de la filière viticole et au contexte climatique changeant. 			
DOCUMENTS DISPONIBLES	<ul style="list-style-type: none"> • Protocole des parcelles d'étude de clones, plans de plantation. • Compte-rendu des résultats des années 1, 2 et 3 disponibles et de l'année 4 (2017) en mai 2018 		
ORGANISMES PORTEUR DU PROJET	IFV Pôle Val de Loire-Centre		
Interlocuteur :	Virginie Grondain et Etienne Goulet		
Téléphone	+33241678852	Courriel	Virginie.grondain@vignevin.com
ORGANISMES PARTENAIRES			
BUDGET TOTAL	• 21 250 €		
DEMANDE DE FINANCEMENT	Autofinancement : IFV : (9 250 € et 44 %) Interprofession : (8 500 € et 40 %) Conseil Régional PDL : (3 500 € et 16 %)		
MOTS-CLES	Sélection clonale, Grolleau N		
DATE DE MISE A JOUR	29/11/2017		

¹ Association technique pour l'amélioration de la viticulture, désormais intégrée à l'IFV Pôle Val de Loire-Centre